

POURQUOI CETTE JOURNÉE ?

Face aux consommations de substances psychoactives (alcool, substances illicites, médicaments) en lien avec le travail, les entreprises ont elles intérêt :

- à ignorer la question au titre de la liberté individuelle et de la vie privée ?
- à traiter les cas individuels avérés et chroniques (problèmes de sécurité, de responsabilité...)?
- à se doter de procédures et d'outils réglementaires (règlement intérieur, contrôles par éthylotest...)?
- à sensibiliser toute la collectivité de travail aux obligations et aux risques ?

L'ambition des partenaires organisateurs de cette journée est de faire le point en Vaucluse sur les enjeux et les méthodes de gestion (ou de non gestion) des risques liés à la consommation de substances psychoactives en lien avec le travail.

LES OBJECTIFS SONT MULTIPLES :

- Définir les types d'usages de substances psychoactives en lien avec le travail, les fonctions de ces usages, les effets, les différents niveaux d'usage (usages simple, à risque, nocif, nocif dépendant...), et les différents niveaux de risques
- Repérer les difficultés d'approche de ces problématiques pour les entreprises et les enjeux (culturels, de santé au travail, de sécurité, de responsabilité juridique, de qualité de vie au travail, de qualité de travail, d'image de l'entreprise...)
- Partager les expériences de terrain et/ou les situations vécues dans les entreprises, dans ce domaine.
- Confronter les points de vue, les regards et les logiques différentes relatives à la problématique "psychoactifs et travail"
- Ouvrir la réflexion sur différentes approches possibles :
 - Prise en charge médico-sociale des situations individuelles avérées,
 - Prévention primaire de sensibilisation et ou d'information de tous les salariés
 - Prise en charge managériale : Règlement intérieur, procédures...

- Approche globale : politique institutionnelle sur la base d'un diagnostic des risques (Document Unique), portage pluriel de la démarche (direction, partenaires sociaux, personnel médical et social), prise en compte de l'organisation et des conditions de travail...
- Autres (exemple : action au coup par coup sur les «situations problème»...)

- Proposer des pistes de démarches éthiques, des actions et des outils susceptibles d'enclencher un processus de changement dans une approche de santé au travail.

Cette journée sur les «Consommations de produits psychoactifs et les milieux de travail» est organisée dans le cadre du «Pôle de compétences en éducation pour la santé». Cette activité consiste à soutenir les acteurs de prévention dans leurs projets de santé, par des actions de formation, de documentation, de conseil méthodologique et l'organisation de temps de concertation et d'échanges de pratiques.

Ce Pôle est piloté en région PACA par le réseau des comités d'éducation pour la santé : le CRES et les six CoDES. Il est financé par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (Inpes), en cohérence et avec le soutien de l'ARS Paca. Il complète les missions permanentes du CoDES, soutenues par l'Agence régionale de santé et par le Conseil général de Vaucluse.

Programme

9h00

Introductions institutionnelles :

- **Monsieur Yann Le Cam**, Trésorier du CoDES et Directeur de l'AIST 84.
- **Madame Annabelle Vandendriessche**, directrice de cabinet du Préfet de Vaucluse, chef de projet MILDT (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie).
- **Monsieur Claude Haut**, Président du Conseil général et de la Conférence de territoire de santé de Vaucluse
- **Monsieur Richard Liger**, Directeur de l'Unité territoriale de Vaucluse de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

9h30

Prévention des addictions au travail : quelles obligations légales ?

Dominique Pautremat, Directrice adjointe de la Direccte, unité territoriale de Vaucluse

10h 00

Travail en ateliers

à choisir entre les 4 suivants :

1. La prévention primaire des risques liés aux psychoactifs, en entreprise : Groupe de prévention, forums, actions de sensibilisation, campagnes d'information, etc.
2. L'aide individuelle aux personnes en difficulté : attitude des collègues, attitude de l'encadrement, rôle du CHSCT et des délégués du personnel, prise en charge médicale, sociale, orientation extérieure...

3. L'approche managériale : règlement intérieur spécifique, procédures, formation de l'encadrement, contrôles par éthylotests...

4. L'approche institutionnelle globale : politique institutionnelle sur la base d'un diagnostic en lien avec l'analyse des risques, portage pluriel de la démarche : direction, partenaires sociaux, personnel médico-social, prise en compte de l'organisation et des conditions de travail...

Nota :

- Même si les entreprises représentées dans chaque atelier, croisent plusieurs niveaux d'intervention (exemple aide individuelle et prévention primaire), l'atelier mettra l'accent sur le thème dont il est chargé.

- Les 4 ateliers seront organisés par : un animateur, un rapporteur et un référent en addictologie

11h30 Pause

11h 45

Restitution des synthèses par les rapporteurs

12h 25

Éléments de réflexion et d'analyse

par **Jean Paul Jeannin**, formateur consultant en addictologie Arcom / Codes 84

12h 35 Repas en commun

13h 45

De la nécessité d'un cadre éthique,

Benoit de Labrusse, médecin du travail à l'AIST 84

Et échanges avec la salle

14h 15

Usages de produits psychoactifs et dépendance,

Didier Bry, médecin et directeur de Resad Vaucluse Camargue Et échanges avec la salle

15h00 Pause

15h15

Eclairages pour une approche anthropologique,

Jean Paul Jeannin, formateur Consultant Arcom et CoDES 84 Et échanges avec la salle.

15h45

Les rôles de chacun au sein de l'entreprise

Dominique Pautremat, Directrice adjointe de la Direccte Vaucluse.

16h00

L'approche globale de «Gestion des risques liés aux consommations de substances psychoactives en lien avec le travail»,

Jean Paul Jeannin, formateur consultant en entreprise et en addictologie, auteur de «Gérer le risque alcool en entreprise», Editions Chronique sociale. Et échanges avec la salle

16h30

Conclusions institutionnelles

Et présentation des journées d'intervention en entreprise (financement MILDT)

Alain Douiller, Directeur du CoDES de Vaucluse

Les membres du Comité d'organisation assureront la modération de la journée, l'animation, les rapports et les expertises des ateliers.